

N° de déclaration d'activité :
83150308615

Aurillac Formation
Com

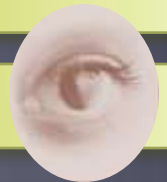


GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS

La démarche de gestion prévisionnelle des emplois et ses enjeux

Du diagnostic aux actions à entreprendre

Les conséquences de la mise en place d'une GPEC



La démarche de gestion prévisionnelle des emplois et ses enjeux

Objectif général : intégrer une démarche de gestion prévisionnelle des emplois dans une approche plus générale de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et en comprendre la finalité

La démarche GPEC

Concepts et définitions
Contexte légal
La méthode GPEC
Les acteurs
L'implication hiérarchique
Définition des notions essentielles : compétence, potentiel, aptitude, fonction, emploi, poste, activité, famille professionnelle, filière professionnelle, fiche de poste, référentiel métier ...

Les enjeux

Pour l'entreprise : économiques, professionnels, technologiques, sociaux, environnementaux, contextuels
Pour les salariés (tant au niveau individuel que collectif) : développement professionnel, reconnaissance et sécurité professionnelles.



Du diagnostic aux actions à entreprendre

Objectif général : définir les outils nécessaires et planifier leurs utilisations

Méthodologie de la gestion prévisionnelle des emplois

Identification des besoins en compétence (actuels et futurs) qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs

Élaboration des référentiels (emplois, activités, compétences) : « Qui fait quoi? »

Les fiches de poste

Mesure des compétences existantes : évaluations, (entretiens), définition de la cartographie des métiers et emplois (définir les métiers à enjeux)

Détection des potentiels (entretien , bilans de compétences...)

Analyse des écarts (étude des risques, définition des priorités)



Actions GPEC

La formation : mise en œuvre, suivi des demandes, plan de formation, évaluation de la formation.

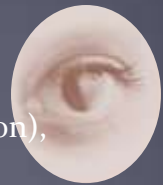
DIF (Droit Individuel à la Formation), CIF (Congés Individuel de Formation), VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La transmission des savoir-faire : le tutorat, la professionnalisation

La gestion de carrière par le recrutement (tant externe qu'interne)

La mobilité

La rémunération



L'importance de la communication dans la GPEC



Les conséquences de la mise en place d'une GPEC

Quand cohérence des actions et articulation des outils

Rééquilibrage de la pyramide des âges (contexte d'allongement de la vie professionnelle)
Utilisation de toutes les compétences
Dialogue social renoué

Réflexion sur la mise en place d'un GPEC

Exposé participatif
Questionnement
Possible identification des actions de GPEC adaptées à la stratégie de l'entreprise



Outils pédagogiques

Exposés, questionnement, étude de cas concrets.

Modalités d'évaluation

Tour de table de clôture
Evaluation collective

Durée :

2 jours, soit 14h.

Votre contact

Aurillac Formation Com
Carine Marty
15, allée Georges Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 63 72 85
cfp.aurillac@mfr.asso.fr

